

Notice 3

octobre 2024

L'agroécologie dans les politiques publiques d'Afrique de l'ouest

Carolina Milhorance¹, Jean Michel Sourisseau¹,
Cherif Assembene Mané², Eveline Compaoré³, Marc Piraux^{1,2},
Hadrien Di Roberto^{1,4}, Finda Bayo², Pascal Kassi Tano⁵

1 Cirad et Université de Montpellier

2 Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

3 Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso

4 Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales

5 Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan

Malgré un intérêt croissant pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, son intégration au sein des politiques publiques nationales reste limitée, relevant de compromis fragiles et d'objectifs politiques divergents. Les dynamiques propres à chaque pays varient en fonction des acteurs et de leurs interrelations, des cadres institutionnels, de l'influence de la coopération internationale, du poids du secteur agro-industriel, ainsi que des priorités politiques, notamment en matière d'autosuffisance alimentaire et le rôle de l'agriculture dans le développement économique. Cette note synthétise les dynamiques nationales au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, et met en lumière les défis institutionnels identifiés dans les projets FAIR-Sahel et Terri4Sol¹.

¹ FAIR-Sahel (Intensification agroécologique pour la résilience des exploitations dans le Sahel), financé par l'Union européenne et l'AFD, et le Terri4Sol (Restauration des sols et de la multifonctionnalité des paysages forestiers dégradés en Côte d'Ivoire), financé par l'AFD à travers le Fonds français pour l'environnement mondial

Un élan favorable pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest

Depuis le milieu des années 2010, les gouvernements ouest-africains notamment le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire manifestent un intérêt croissant pour l'agroécologie et son potentiel pour le développement rural et agricole.

Bien que ces approches soient promues dans la région depuis plusieurs décennies, principalement par les réseaux de la société civile, ce n'est que récemment que l'intérêt gouvernemental s'est intensifié. En effet, depuis plus de 40 ans, des initiatives visibles portées par la société civile ont permis d'expérimenter des pratiques agroécologiques. Bien qu'elles ne soient pas entièrement nouvelles, ces pratiques ont contribué à l'élaboration de cadres réglementaires et à la mise en œuvre de projets spécifiques. Le travail de Pierre Rabhi et la conférence scientifique de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) au Burkina Faso en 1989 sont souvent cités comme des références (Bellon & Ollivier, 2018). Au Sénégal, plusieurs ONG ont depuis lors soutenu des organisations paysannes et des producteurs dans le domaine de l'agroécologie.

Le récent regain d'intérêt s'est concrétisé par une série de projets soutenus par des organismes internationaux et sous-régionaux. En 2018, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé le Projet d'Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest (PATAE), financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 8 millions d'euros, visant à soutenir la transition agroécologique dans plusieurs pays, dont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et le Sénégal. Cette initiative a été renforcée en 2019 par le Projet d'Appui à

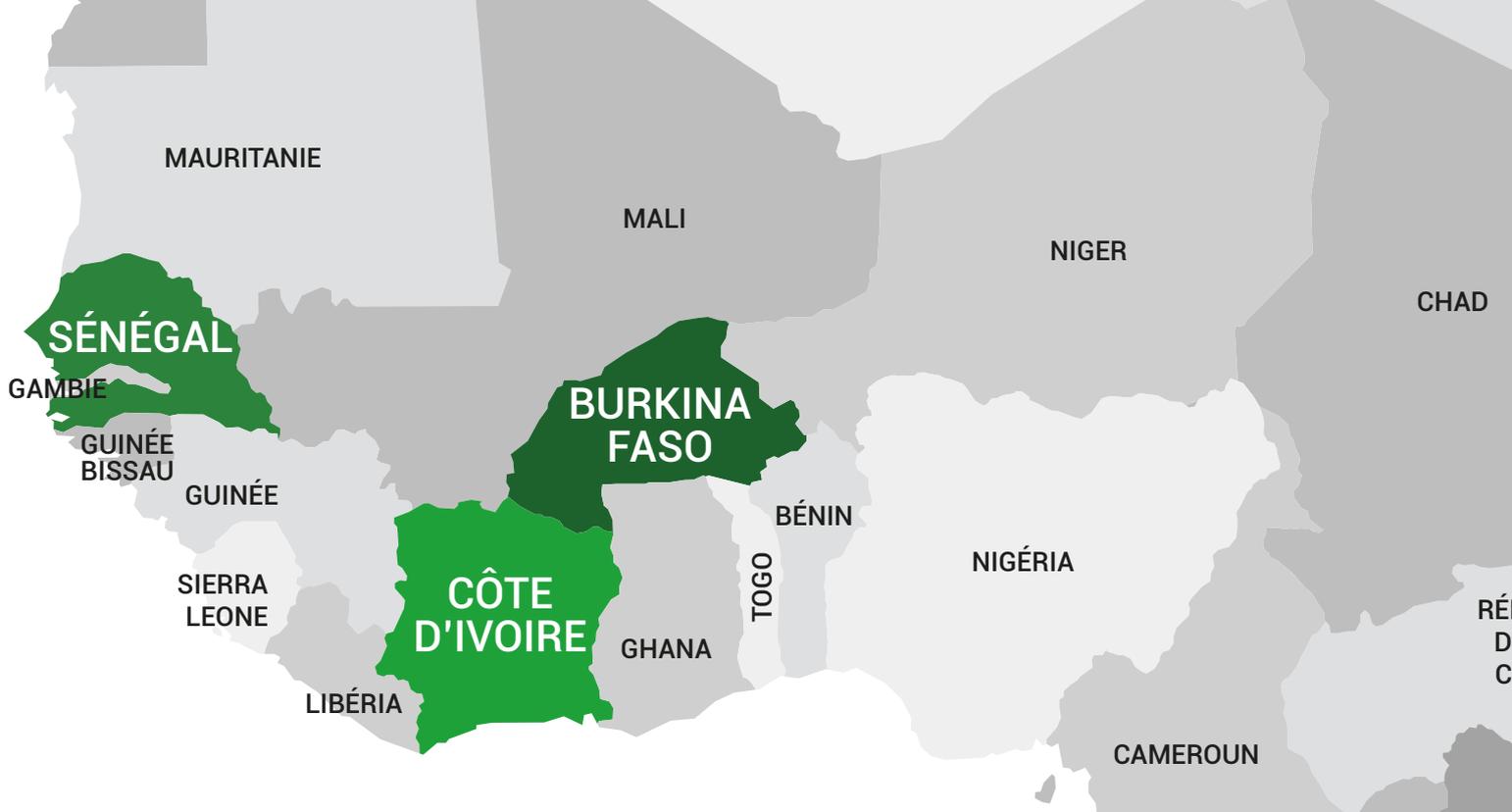
l'Intensification Agricole Durable (PAIAD), également financé par l'Union européenne pour un montant de 8,2 millions d'euros. Ces projets ont favorisé la création de plateformes multipartites et la nomination de correspondants nationaux au sein des ministères de l'Agriculture dans des pays comme le Burkina Faso et le Sénégal, renforçant ainsi l'intégration de l'agroécologie dans les structures de l'Etat.

Parallèlement, la FAO a joué un rôle central en mettant en place des plateformes d'échange et de partage des connaissances et en soutenant l'expérimentation de pratiques agroécologiques. En 2015, la FAO a également été à l'origine d'une série d'événements internationaux, dont un s'est tenu à Dakar pour l'Afrique, qui ont contribué à définir politiquement la notion d'agroécologie et à la diffuser à l'échelle mondiale lors d'un colloque à Rome, en établissant dix principes directeurs². Puis, l'organisation de nouvelles réunions intergouvernementales, telles que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes

² Ces principes incluent des caractéristiques communes des systèmes agroécologiques (diversité, synergie, efficacité, résilience, recyclage, co-création et partage de connaissance), les caractéristiques contextuelles (valeurs humaines et sociales, culture et traditions alimentaires) et l'environnement porteur (économie circulaire et solidaire, gouvernance responsable). FAO. Les 10 éléments de l'agroécologie: Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables. Rome: Food and Agriculture Organization, 2018.



Journées de l'agroécologie 2023, organisée par la DyTAES à Dakar (Carolina Milhorange)



alimentaires de 2021 tenu à Dakar, a contribué à promouvoir les fondements de l'agroécologie en encourageant leur intégration dans les politiques publiques nationales.

L'agenda international a ainsi offert, et offre toujours, des opportunités stratégiques pour mettre en lumière les défis croissants auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée, notamment en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de dégradation des ressources en eau, et de santé et de fertilité des sols. Ces défis sont de plus en plus reconnus et surtout traduits en politique par les gouvernements ouest-africains. Il s'agit notamment de répondre à l'intensification des sécheresses, aux risques pour la santé publique posés par les contaminations par les pesticides, à la dépendance des marchés internationaux pour l'accès aux intrants chimiques, ou encore à la concurrence des productions alimentaires importées

Conjointement à ces initiatives internationales et gouvernementales, les ONG et organisations paysannes ont intensifié leur mobilisation en faveur de l'agroécologie. Plusieurs organisations ayant participé aux symposiums organisés par la FAO critiquent aujourd'hui le manque d'audace de la dimension politique de l'agroécologie telle qu'exprimée alors, et souhaitent aller plus loin. Par exemple, la Déclaration de Nyéléni, adoptée lors du Forum international pour l'agroécologie de 2015, a marqué un moment clé en rassemblant divers mouvements sociaux autour de la souveraineté alimentaire, et affirmant l'agroécologie comme un pilier central de cette démarche. De même, l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO),

créée en 2018, incarne cette dynamique portée par la société civile et les instituts de recherche. Cette plateforme, née d'une collaboration entre le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et le Panel International d'Experts sur les Systèmes Alimentaires Durables (IPES-Food), vise à renforcer le plaidoyer international et à accroître la visibilité des initiatives agroécologiques. Enfin, des réseaux ont été consolidés au niveau national pour promouvoir l'intégration de l'agroécologie dans les agendas politiques publics nationaux³.

Cependant, ces initiatives s'inscrivent dans un contexte institutionnel fortement orienté par des stratégies productivistes et contradictoires avec les principes de l'agroécologie. En effet, l'Afrique de l'Ouest a été profondément marquée par la crise alimentaire de 2008, qui a accéléré la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA/CAADP). Ce dernier incite les pays à consacrer au moins 10 % de leur budget national à l'agriculture, conformément à la Déclaration de Maputo de 2003, avec pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et d'intégrer les marchés agricoles régionaux. Ces orientations se sont traduites par la mise en place des Plans nationaux d'investissement agricole (PNIA), qui se sont principalement concentrés sur

3 Bottazzi, P, et Boillat S. « *Political Agroecology in Senegal: Historicity and Repertoires of Collective Actions of an Emerging Social Movement* ». Sustainability 13, 2021.

l'augmentation rapide de la production des produits de base à court terme⁴.

Parallèlement, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), soutenue principalement par la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller, a promu – et obtenu en grande partie – le renforcement des programmes de subventions aux intrants, notamment pour les semences hybrides et certifiées et les engrais synthétiques. Cet appui est particulièrement visible en Côte d'Ivoire, où les PNIA ont alloué des ressources significatives à l'achat et à la distribution d'engrais chimiques pour soutenir les filières de rente comme le cacao et le coton, avec des répercussions environnementales importantes qui restent à évaluer : déforestation, dégradation des sols, et pollution des ressources en eau en sont les conséquences directes.

Les initiatives internationales sont adoptées de manière inégale d'un pays à l'autre, avec des trajectoires d'institutionnalisation et de mobilisation politique qui varient considérablement. Les approches agroécologiques promues par les projets de la CEDEAO, de la FAO et des autres organisations internationales offrent aux acteurs du Sénégal, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire un socle d'action et de légitimation, mais se traduisent par des dynamiques différentes adaptées à leurs contextes spécifiques, comme l'analyse suivante le montre.

4 Fouilleux, Eve, Nicolas Bricas, et Arlène Alpha. « *'Feeding 9 Billion People': Global Food Security Debates and the Productionist Trap* ». Journal of European Public Policy 24, no 11, 2017.

Des dynamiques nationales distinctes d'appui à l'agroécologie, mais des défis institutionnels et politiques récurrents

AU SÉNÉGAL, UN MESSAGE POLITIQUE FORT SOUTENU PAR UN PLAIDOYER COORDONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis les années 1980, diverses ONG se sont engagées dans le soutien de l'agriculture biologique et agroécologique au Sénégal. Des initiatives pionnières, telles que celles de l'ONG ENDA-Pronat et de l'Association sénégalaise pour la promotion de l'agriculture biologique, ont contribué à la création du Mouvement sénégalais de l'agriculture biologique à la fin des années 1990, suivi par l'établissement du Conseil sénégalais pour l'agriculture biologique. En 2008, la relance du mouvement a conduit à la création de la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FENAB), qui a contribué aux débats autour de la certification et aux premières stratégies de commercialisation des produits agroécologiques.

Le lancement du Programme Sénégal Emergent (PSE) en 2012 ainsi que du Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture au Sénégal (PRACAS) ont initialement laissé l'agroécologie en marge des priorités gouvernementales. Cette dynamique s'est infléchie à la fin des années 2010 avec l'élaboration du Plan Sénégal Emergent Vert, qui a marqué une reconnaissance officielle de

l'agroécologie par les pouvoirs publics, et la création d'un poste de correspondant national en agroécologie, sous l'impulsion du PATAE. Ce plan "vert" a engagé le gouvernement à des actions plus concrètes pour la protection de l'environnement telles que la reforestation, la réduction de l'utilisation des intrants chimiques, et la promotion d'une agriculture plus durable. Les instruments de ces politiques incluent la subvention des bio-intrants et l'accompagnement de la réduction progressive de l'utilisation d'intrants chimiques, soutenus par le Programme agricole de souveraineté alimentaire et durable (PASAD) et une révision de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP).

Certes, ces mesures s'inscrivent dans un contexte de politique extérieure pragmatique orientée vers l'attraction de financements internationaux⁵. Mais force est de constater que ce processus, conforté par des événements internationaux et la présence d'initiatives locales, a renforcé

5 Haussaire, M. « La fabrique de l'État sous régime d'aide. Construction d'une administration extravertie au Sénégal ». Thèse de doctorat, Université de Lille, 2019.

l'agroécologie dans l'agenda politique sénégalais. De même, les acteurs impliqués dans ce processus et leur engagement dans l'agroécologie sont divers, incluant des ONG, des organisations paysannes, des institutions de recherche, des agences gouvernementales et des collectivités territoriales, avec des contraintes, compétences et points de vue également divers. Mais notamment à travers la Dynamique pour la transition agroécologique au Sénégal (DyTAES), créée en 2019, l'action collective à la base a joué un rôle central en promouvant une vision large de l'agroécologie, intégrant des dimensions socio-économiques, culturelles, et politiques. De fait, malgré les divergences internes, la DyTAES a réussi à fédérer divers acteurs autour d'une stratégie commune, devenant ainsi un interlocuteur clé du gouvernement et un moteur de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires du pays.

Les modes d'action choisis expliquent en partie la dynamique. A partir de 2019, une caravane biannuelle parcourt les 14 régions pour encourager la mobilisation locale, toujours en combinant diagnostic, mobilisation par le plaidoyer et propositions d'actions, et en articulant les logiques locales à une stratégie nationale. Il s'agit de s'appuyer, de conforter et de mettre en lumière les ONG, organisations de producteurs et collectivités pionnières dans la promotion de l'agroécologie au niveau local⁶. Ainsi, depuis 2021, la dynamique de la DyTAES s'étend avec le lancement des DyTAEL, des Dynamiques pour la transition agroécologique locale. Il s'agit de plateformes de dialogue entre ONG, instituts de recherche, collectivités locales et producteurs, axées sur la coordination d'initiatives agroécologiques. Ces actions ciblent plusieurs départements, dont Podor, Tambacounda, Bignona, et Fatick. Les DyTAEL jouent un rôle croissant en diversifiant les acteurs impliqués dans cette transition agroécologique, contribuant à un élan collectif à travers des projets ciblés. Cependant, toutes les DyTAEL n'ont pas la même cohérence et le même impact. Elles n'échappent pas au contexte dans lequel elles s'inscrivent, fait d'alliances préexistantes, de tensions intercommunales plus ou moins marquées,

6 On peut citer notamment la commune de Ndiob, où l'implication du maire, une figure politique influente, a été déterminante.



Toolu Ker dans la commune de Ndiob (Dié-Yacine KA/ ISRA BAME)

et de stratégies pour attirer des ressources financières plus ou moins conflictuelles et concurrentielles.

Conjointement, les subventions pour les intrants organiques introduites par les politiques agricoles nationales ont attiré de nouveaux acteurs dans la dynamique agroécologique. Les services étatiques, chargés de distribuer ces subventions, ont consolidé des alliances avec les collectivités territoriales et les ONG de la DyTAES. Cependant, la transition vers les engrais organiques, bien qu'encourageante, n'offre pas une solution complète. Elle risque de maintenir la dépendance des agriculteurs vis-à-vis d'entreprises, souvent étrangères, dans un secteur peu structuré, rappelant les modèles exclusifs de la révolution verte. De plus, l'absence de certification et d'un

marché pour les produits agroécologiques freine ces avancées. La coexistence d'une agroécologie orientée vers l'agriculture familiale et d'une agriculture verte promue par l'agrobusiness, soutenue par le gouvernement, risque de créer une agriculture à deux vitesses.

En 2024, le gouvernement de Bassirou Diomaye Faye a dévoilé sa stratégie de souveraineté alimentaire. Cette stratégie vise à développer une économie « endogène » en s'appuyant sur plusieurs piliers : la mise en place d'infrastructures d'irrigation et de mécanisation, la multiplication d'acteurs responsables de la vente d'intrants, du stockage et de la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'un programme national de fertilisation des sols. En outre, elle prévoit la création de 46

agropoles départementales en partenariat avec le secteur privé national, reprenant à son compte le principe de la concentration spatiale des moyens. Bien que de nombreux techniciens impliqués dans la DYTAES aient rejoint le nouveau ministère de l'Agriculture, l'agroécologie semble, à première vue, perdre de son importance dans l'agenda politique du secteur agricole. D'un autre côté, le gouvernement affiche son ambition de promouvoir un « Sénégal Vert » en encourageant l'implication citoyenne dans les campagnes de reboisement, le développement des pépinières, l'aménagement paysager, et la protection des ressources naturelles. La nécessité d'une plus grande participation des collectivités territoriales et du renforcement des équipes techniques des Eaux et Forêts est également mise en avant.

AU BURKINA FASO, UNE STRATÉGIE NATIONALE PEU OPÉRATIONNELLE

L'agroécologie fait partie du paysage du développement agricole au Burkina Faso depuis des décennies, illustrée par des initiatives emblématiques portées par des figures comme Pierre Rabhi et la présence de l'IFOAM dans le pays. Au cours des dix dernières années, l'agroécologie a gagné en importance dans l'agenda politique national, avec son inclusion dans la Loi nationale sur le secteur agricole en 2016, encore renforcée dans le deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES II). En 2020, le gouvernement a formalisé cette orientation en lançant l'élaboration d'une Stratégie nationale pour le développement de l'agroécologie (SNAE), visant à promouvoir une agriculture durable capable de répondre aux défis croissants liés à la dégradation des sols, au changement climatique et à la gestion des ressources en eau.

Divers programmes et événements ont jalonné ce parcours, parmi lesquels les Journées de l'agroécologie organisées à Dakar, au cours desquelles un point focal pour l'agroécologie a été désigné au sein du ministère de l'Agriculture burkinabé. Le PATAE, soutenu par la CEDEAO, a aussi servi de cadre pour la promotion de ces approches au niveau des politiques nationales du Burkina Faso. Ce programme a été complété par le Programme d'Appui à l'Agriculture Contractuelle et à la Transition Écologique (PACTE), qui a encouragé l'intégration de critères agroécologiques dans les chaînes de valeur agricoles. Dans ce contexte, la coopération internationale a joué un rôle crucial en apportant des financements et un soutien technique à ces initiatives.

Mais comme au Sénégal la société civile burkinabè, initialement divisée sur la définition de l'agroécologie, a été centrale dans ce processus. Au départ, le Conseil national de l'agriculture biologique (CNABio), défenseur d'une approche stricte de l'agriculture biologique sans intrants chimiques, s'est heurté à d'autres acteurs aux visions divergentes. La Confédération paysanne du Faso (CPF) a adopté une position plus pragmatique, acceptant l'utilisation contrôlée des intrants chimiques dans le cadre d'une transition vers des pratiques plus durables. À l'inverse, le Collectif citoyen pour l'agroécologie, formé en 2015 et influencé par les mouvements de contestation contre Monsanto, a prôné une

agroécologie radicale, rejetant tout usage d'intrants chimiques et s'opposant aux OGM. Ces divergences ont fortement influencé la formulation de la SNAE, notamment sur la question de l'utilisation des intrants chimiques.

En 2023, un compromis a été trouvé autour de la notion de « transition agroécologique », permettant une réduction progressive des intrants chimiques tout en répondant aux besoins de productivité des agriculteurs. Ce compromis a désarmé certaines tensions, mais il a aussi permis de créer une base commune pour avancer dans la mise en œuvre de la stratégie nationale.



(Raphael Belmin)

La formulation de la SNAE s'est appuyée sur plusieurs instruments clés. Les Plans Locaux de Transition Agroécologique constituent des déclinaisons régionales de la stratégie nationale, proposant d'adapter les politiques aux spécificités locales. Ces plans incluent la construction d'infrastructures pour la commercialisation des produits agroécologiques, la distribution et la subvention de bio-intrants, et la formation continue des agriculteurs. Un autre instrument mentionné est la garantie de débouchés pour les produits agroécologiques : une place leur est réservée dans les achats publics, notamment pour les cantines scolaires.

Malgré ces avancées, la mise en œuvre concrète de la SNAE a été entravée par des tensions entre les acteurs nationaux, une

dépendance aux financements internationaux, et des contraintes telles que la disponibilité limitée des bio-intrants. De plus, le manque de coordination entre les différents projets et la faible application des cadres réglementaires compromettent l'efficacité des efforts déployés.

Enfin, si l'instabilité politique depuis 2022 a compliqué l'accès aux zones rurales et affaibli la capacité de l'État et des ONG à soutenir les initiatives agroécologiques, dans certaines localités, elle incite les producteurs à promouvoir des pratiques écologiques.

Ainsi, bien que l'agroécologie soit désormais intégrée dans les politiques publiques, sa mise en œuvre concrète reste un défi majeur au Burkina Faso. Un nouveau

tourning semble se profiler, avec un accent mis sur l'agroécologie, justifié par une priorité de « consommer local », dont il faudra apprécier dans la durée sa capacité transformatrice. Cependant, peu de données sont disponibles sur les effets de ce nouveau positionnement national, en particulier en ce qui concerne les mesures concrètes.

Au final, les compromis trouvés entre agriculteurs, décideurs et ONG, au-delà des divergences conceptuelles, se sont révélés prometteurs pour la promotion de l'agroécologie amorcée au cours de la dernière décennie. Mais la dynamique autour de la SNAE reste fragile et si les divergences semblent s'apaiser, elles pourraient refaire surface rapidement en l'absence de transformations plus significatives des politiques publiques.

EN CÔTE D'IVOIRE, UNE PRIORISATION DE L'AGROFORESTERIE DANS LA FILIÈRE CACAO

Contrairement au Sénégal et au Burkina Faso, où le PATAE a conduit à l'engagement des services étatiques dans des actions favorables à l'agroécologie jusqu'à l'intégrer dans les documents de planification nationale, en Côte d'Ivoire, ce programme reste principalement investi par des organisations de la société civile et des instituts de recherche.

Par exemple, le Projet Transition Agroécologique des Maraîchers de Côte d'Ivoire (TAMCI), mis en œuvre par l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), vise spécifiquement à réduire l'utilisation des intrants chimiques et à promouvoir la diversification des cultures maraîchères. Un autre projet clé est le Projet de Recherche-Action-Formation pour une Cacaoculture Agroécologique et Bio, mis en œuvre par l'Association Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et l'Inades-Formation. Ce projet se concentre sur la réduction des intrants chimiques dans la culture du cacao, tout en renforçant la résilience des écosystèmes agricoles.

Par ailleurs des initiatives comme le Système Participatif de Garantie (SPG) Ivoirien Agroécologique et/ou Biologique (LABELIVOIRE), pilotées par Nitidae et l'Association Ivoire Eco Responsable, cherchent à créer un cadre de certification pour les produits agroécologiques et biologiques. Ils garantissent la qualité et la durabilité de ces produits tout en sensibilisant les producteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement. Ces projets témoignent d'une dynamique croissante pour l'adoption de l'agroécologie en Côte d'Ivoire. Cependant, les initiatives demeurent largement fragmentées, non

intégrées dans les politiques publiques nationales, et principalement financées par des organisations étrangères⁷.

En parallèle, le ministère de l'Environnement développe une stratégie nationale pour valoriser la biomasse végétale via le biogaz et le compost. Dans le secteur agricole, des programmes d'envergure tels que le programme Quantité Qualité Croissance (2QC) et Abidjan Legacy Program tentent de répondre aux défis croissants de perte de fertilité des sols ivoiriens en promouvant des pratiques telles que le désherbage manuel, la taille des cacaoyers, et la conservation des ennemis naturels des ravageurs.

⁷ Casimir, Gboko. Étude sur l'état des lieux de la prise en compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de conseil agricole en Côte d'Ivoire, 2021.

Toutefois, leur impact et leur efficacité restent à évaluer, tandis que les soutiens aux intrants chimiques restent des instruments privilégiés.

Si l'agroécologie est une notion peu répandue, la Côte d'Ivoire s'engage et communique autour de l'agroforesterie qui occupe quant à elle le devant de la scène. Le gouvernement ivoirien a concentré ses efforts sur le développement de l'agroforesterie, particulièrement dans la filière cacaoyère, essentielle à l'économie du pays. Cette orientation répond en partie aux exigences des marchés internationaux pour une plus grande durabilité de l'agriculture. Elle s'est traduite par l'adoption de plusieurs cadres institutionnels et législatifs, dont le Code forestier de 2019, qui introduit l'instrument « Agro-Forêt ». Cet instrument prévoit la mise en place de



(ForestInnov/ CIRAD)

concessions privées pour le développement de l'agroforesterie dans les forêts classées⁸ très dégradées. De plus, le gouvernement, en collaboration avec des acteurs privés et des organisations de gestion des filières comme le Conseil du Café-Cacao (CCC) a lancé des campagnes de distribution de plants forestiers, avec un objectif de 60 millions de plants.

Cependant, des études montrent que la proportion d'arbres effectivement plantés et ayant survécu reste faible, ce qui soulève des questions sur l'efficacité et la durabilité de ces initiatives⁹. Les certifications durables, telles que celle de la Rainforest Alliance, jouent également un rôle dans la promotion de l'agroforesterie

8 Forêts du domaine de l'Etat

9 Kouassi, et al. « The Great Mistake of Plantation Programs in Cocoa Agroforests – Let's Bet on Natural Regeneration to Sustainably Provide Timber Wood ». *Trees, Forests and People* 12, 2023.

en incitant les producteurs à augmenter la couverture arborée de leurs exploitations. Par ailleurs, des entreprises chocolatières comme Cémoi, en partenariat avec le CCC, ont développé le programme «Cacao Ami des Forêts», visant à satisfaire les exigences des normes internationales de durabilité tout en augmentant les rendements agricoles.

L'agroforesterie est ainsi devenue un axe central des débats politiques en Côte d'Ivoire, s'inscrivant dans une stratégie plus large de lutte contre la déforestation et de restauration des sols. En 2023, avec l'appui de la FAO, le ministère de l'Agriculture a lancé l'élaboration d'une Stratégie Nationale d'Agroforesterie, qui ambitionne d'adapter les principes de l'agroécologie aux spécificités forestières du pays et de les intégrer dans les politiques nationales. En effet, l'agroforesterie semble moins politiquement clivante que l'agroécologie, dans un contexte où la Côte d'Ivoire poursuit des solutions d'intensification agrochimique.

Toutefois, des interrogations subsistent quant à la capacité de cette stratégie à dépasser la dépendance accrue aux intrants chimiques. Malgré un consensus apparent autour de l'agroforesterie, diverses approches coexistent, variant dans leur inclusion des paysans. De plus, l'opposition de certaines ONG environnementales, qui critiquent l'agroforesterie comme un moyen de légitimer l'expansion des cultures de rente dans les espaces protégés, souligne les tensions et les controverses persistantes autour de sa mise en œuvre via les instruments promulgués. Enfin, ces initiatives d'agroforesterie sont souvent critiquées pour leur approche productiviste et peu biodiverse, axée sur le rendement et la conformité aux normes de certification, et finalement compatibles avec des pratiques agricoles conventionnelles, notamment l'utilisation intensive d'intrants chimiques¹⁰.

10 Di Roberto, et al. « L'agroforesterie en contexte post-forestier : perspectives et controverses d'une mise à l'agenda politique en Côte d'Ivoire ». *Bois & Forêts Des Tropiques* 356, 2023.

En résumé

Bien que chaque pays présente des dynamiques spécifiques, l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques reste principalement axée sur la diffusion de pratiques agricoles à l'échelle de la parcelle ou des filières, la rationalisation de l'utilisation des intrants, et la subvention des bio-intrants, reléguant au second plan des aspects tels que le foncier, l'accès à l'eau, les revenus le long des filières et l'aménagement des territoires.

Dans tous les cas, les organisations de la société civile – ONG nationales et internationales, organisations paysannes et associations de consommateurs – jouent un rôle central, non seulement dans le plaidoyer pour l'agroécologie, mais aussi dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes, bien que souvent dispersées. Au Sénégal, une société civile plus fédérée a influencé l'agenda politique. Au Burkina Faso, ses divisions ont initialement bloqué le processus politique. En Côte d'Ivoire, une structuration plus faible limite également son influence sur la dynamique agroécologique.

Par ailleurs, les gouvernements ouest-africains partagent des défis communs pour la concrétisation de leurs politiques agricoles et alimentaires, et plus encore pour le développement de l'agroécologie. En particulier, la superposition de plans et programmes insuffisamment opérationnalisés et une fragmentation institutionnelle exacerbée par le fonctionnement des projets de coopération internationale restent des freins. On constate de fait une insuffisance de coordination et de mutualisation des interventions en agroécologie, ce qui réduit l'efficacité et l'impact global des efforts déployés.

Enfin, les rapports de force dans le monde des bailleurs comme des décideurs nationaux et locaux sont souvent défavorables à l'agroécologie. La pression des marchés agricoles internationaux, comme en Côte d'Ivoire, ou les équilibres politiques instables, comme au Burkina Faso, ne jouent pas en faveur d'une inversion de ces rapports de force, quand l'impact du changement de gouvernement au Sénégal reste incertain.

Ainsi, quelques messages clés se dégagent de nos études :

1) Renforcer et coordonner les politiques publiques en faveur de l'agroécologie et garantir leur mise en œuvre

L'agroécologie commence à s'inscrire dans les politiques ouest-africaines. Mais son intégration reste ambiguë et minoritaire, alors que les politiques agricoles sont encore dominées par la promotion d'une agriculture conventionnelle (notamment à travers des subventions pour les engrais minéraux et les pesticides) tournée vers l'augmentation à court terme de la production pour résorber l'insécurité alimentaire.

Cette orientation majoritaire est soutenue par des routines administratives bien établies et des filières spécialisées, qui perçoivent l'agroécologie comme secondaire. Pour en faire un pilier des politiques publiques, il est crucial de soutenir ses promoteurs, de bâtir des coalitions politiques et de renforcer les initiatives concrètes.

L'identification et la levée des obstacles techniques et sectoriels, ainsi que la clarification du rôle des acteurs territoriaux, sont également essentielles. De plus, des mécanismes de financement robustes sont indispensables pour soutenir une transition à long terme. La coordination intersectorielle, loin d'être un simple enjeu administratif, invite à dépasser les divergences sur les priorités en matière de gestion des terres et de développement agricole.

À cet égard, des orientations visant à une coexistence entre les modèles agroécologiques et agro-industriels peuvent sembler pragmatiques compte tenu des rapports de force au sein des filières. Mais de telles orientations doivent être précisément définies, avec des visions à moyen et long termes garantissant la consistance des politiques agroécologiques.

2) Territorialiser l'agroécologie en intégrant les enjeux alimentaires

L'agroécologie doit être envisagée non seulement à l'échelle des parcelles, mais comme une transformation de l'ensemble du système alimentaire. Cela implique d'aller au-delà des objectifs d'augmentation des rendements agricoles pour adopter une perspective territoriale, intégrant les enjeux d'accès et de qualité des aliments. Une telle perspective n'est pas qu'une agrégation de changements à l'échelle des exploitations agricoles, mais renvoie aussi à l'activation de ressources territoriales spécifiques et des actions collectives nécessaires. La décentralisation des modes de gouvernance et la déconcentration des services publics sont ici cruciales pour garantir une mise en œuvre adaptée et concrète des politiques publiques.

Un dialogue renforcé avec la recherche est également essentiel pour :

- évaluer et adapter les approches aux contextes locaux,
- remettre en question les paradigmes dominants,
- développer des référentiels sociotechniques pour évaluer la performance globale de l'agroécologie,
- appuyer une territorialisation fondée sur l'expérimentation et la mobilisation sociale.

De plus, les sciences humaines et sociales jouent un rôle clé dans la compréhension des systèmes d'acteurs, des conflits autour des ressources naturelles, des limites des structures locales et des rapports de force. Il convient aussi de mieux les mobiliser pour identifier des leviers pour soutenir des transitions plus justes et durables.

3) Consolider les réseaux associant société civile, recherche, gouvernements et producteurs

Les partenariats entre les gouvernements, la société civile et la recherche offrent un potentiel significatif pour promouvoir l'agroécologie. Cependant, la coordination des stratégies s'avère encore difficile en raison de la multiplicité des acteurs conjugée à la dispersion des initiatives sur le terrain, engendrant ainsi un manque notable de synergie.

Dans ce contexte, au lieu de créer de nouvelles plateformes temporaires dépendantes de projets à durée limitée, il serait bénéfique de renforcer les réseaux existants à différentes échelles, qu'ils soient entièrement dédiés ou non à l'agroécologie (3AO, ROPPA, DYTAES, CNABIO, DYTAEL, etc.). Ces réseaux et plateformes contribuent au plaidoyer, à la mise à l'échelle des initiatives agroécologiques locales, à la sensibilisation, au partage d'expériences et à l'émergence de dynamiques collectives. Elles sont indispensables à la formation de coalitions et au soutien de tout projet de transition.

4) Renforcer le revenu des producteurs et consolider des marchés agroécologiques

L'un des principaux défis pour promouvoir l'agroécologie réside dans la démonstration de sa capacité à améliorer les revenus des producteurs, tant pour fournir l'alimentation intérieure que pour contribuer aux filières à l'international. Il est crucial de diversifier les sources de revenus agricoles, de mieux exploiter le potentiel de l'agroécologie pour l'alimentation des ménages, et de développer des marchés plus équitables et adaptés aux produits agroécologiques. Ces produits sont souvent peu différenciés et, lorsqu'ils le sont, leur accès reste limité aux ménages les plus aisés, renforçant l'idée que l'agroécologie est un marché de niche.

Cela soulève des questions sur le processus de labellisation et l'intégration des populations rurales dans une transition plus large. Les coûts de production des biens agroécologiques sont parfois plus élevés que ceux de l'agriculture conventionnelle pendant les périodes de transition. Mais leurs qualités nutritive et sanitaire sont supérieures à celles des produits conventionnels et leurs modèles de productions sont moins dégradants pour l'environnement naturel.

Aussi, en l'absence de soutien des prix par l'Etat, développer des marchés spécifiques valorisant ces "services" nécessite un engagement des consommateurs à payer davantage, qu'une meilleure information sur les marchés pourraient faciliter. De même, la commande publique, notamment à travers les cantines scolaires et les marchés de l'Etat, constitue une piste prometteuse pour inciter à la production agroécologique.

Enfin, l'autosuffisance alimentaire, souvent perçue comme incompatible avec l'agroécologie, doit être réévaluée en intégrant les dimensions de durabilité environnementale, de spécificité territoriale, et d'agencité, c'est-à-dire la capacité des communautés à contrôler leur sécurité alimentaire.

Pour aller plus loin :

▣ Milhorance, C.; Di Roberto, H.; Kouadio, R.; Tano, Kassi P. 2024. Dynamiques institutionnelles relatives à la conservation et la restauration des sols et paysages post-forestiers en Côte d'Ivoire. CIRAD. Montpellier : Juin 2024. ISBN 978-2-87614-847-5

⊕ Milhorance, C.; Piraux, M.; Ka, D.Y.; Mané, C.A.; Sourisseau, JM; Anta Sall, M.C.; Belmin, R.; Camara, A. 2024. Territorialisation de l'action publique en faveur de l'agroécologie au Sénégal : L'agroécologie au Sénégal : Entre dynamisme et défis, regards sur Fatick et Tivaouane / Actualités - Fair Sahel, Promouvoir une intensification agro-écologique (fair-sahel.org)

⊕ Milhorance, C.; Camara, A.; Sourisseau, JM.; Piraux, M.; Mane, C.; Sirdey, N.; Belmin, R.; Ka, D.Y.; Sall, M.; Anta Sall, M.C. 2023. Intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques du Sénégal : bameinfopop.info/IMG/pdf/rapport_politiques_publiques_webvf-2.pdf

⊕ Midena, C. (supervision: Compaoré, E.; Milhorance, C.; Alpha, A.). 2022. Analyse de la dynamique institutionnelle autour de l'agroécologie au Burkina Faso: Etat des lieux des politiques publiques, acteurs et discours. CIRAD/ INERA. Montpellier.org/10.19182/bft2009.299.a20419

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement. Son contenu ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne ou de l'Agence Française de Développement